

ANNOTATIONS
mentionnées dans l'arrêté
du 8 juin 1825.

L'an mil huit cent quatre-vingt-un, le 12
20 qu'il procède par M. M. M. M. M.
Arrondissement de Nivelles en son
auquel nous a été donné lecture du présent acte

ACTE DE NAISSANCE, N°

cette omission
à ces causes le Procureur du
Roi a assigné par exploit
qu'il a été plaidé au tribunal
mal redresser l'officier de
l'état civil de la commune
d'Averypoche l'inscrivant sur
les registres de cette commune
un acte portant que
L'an mil huit cent soixante
sept, le vingt deux février
à minuit, est né au domicile
de sa mère à Averypoche un
enfant de sexe féminin
qui a reçu des parents de
Marie Hortense fille de de West
Elisabeth journalière âgée de
vingt six ans et de son mari
vivant à Averypoche
Mère que le juge a

intervenir sera transcrit
sur les registres de l'état civil
d'Averypoche et que mention
en sera faite à la table de
l'année mil huit cent soixan
te sept.
Bruxelles, le 21 juillet 1881
(signé) L. L. L. L. L.
et le 22 juillet le juge sera comme
rapporteur
Bruxelles, le 22 juillet 1881
(signé) L. L. L. L. L.
Le tribunal de première ins
tance siégeant à Bruxelles
Vu la requête présentée par
Monsieur le procureur du Roi
près de ce siège
Sur Monsieur le juge
en son rapport
Attendu que la demande

heure d	, par-devant nous	Renvois et Annotations DIVERS.
qu'	domicilié a déclaré être né	
àgé de	ans,	
heure d	, par-devant nous	
qu'	domicilié a déclaré être né	
àgé de	ans,	
heure d	, par-devant nous	
qu'	domicilié a déclaré être né	
àgé de	ans,	

Lesdites présentation et déclaration faites en
profession d domicile
àgé de ans, profession d
Et après qu'il leur a été donné lecture du pr

ACTE DE NAISSANCE, N°

L'an mil huit cent quatre-vingt-un, le	du mois d	à	heure d	, par-devant nous
Arrondissement de	Province de Brabant, est comparu	Officier de l'Etat civil de la		
àgé de	ans, profession d	né à	qu'	domicilié a déclaré être né
	quel nous a exhibé un enfant du sexe	à	heure d	
Lesdites présentation et déclaration faites en présence d	profession d domicile	et de	àgé de	ans,
àgé de	ans, profession d	domicilié		
Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte				

ACTE DE NAISSANCE, N°

L'an mil huit cent quatre-vingt-un, le	du mois d	à	heure d	, par-devant nous
Arrondissement de	Province de Brabant, est comparu	Officier de l'Etat civil de la		
àgé de	ans, profession d	né à	qu'	domicilié a déclaré être né
	quel nous a exhibé un enfant du sexe	à	heure d	
Lesdites présentation et déclaration faites en présence d	profession d domicile	et de	àgé de	ans,
àgé de	ans, profession d	domicilié		
Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte				

ACTE DE NAISSANCE, N°

L'an mil huit cent quatre-vingt-un, le	du mois d	à	heure d	, par-devant nous
Arrondissement de	Province de Brabant, est comparu	Officier de l'Etat civil de la		
àgé de	ans, profession d	né à	qu'	domicilié a déclaré être né
	quel nous a exhibé un enfant du sexe	à	heure d	
Lesdites présentation et déclaration faites en présence d	profession d domicile	et de	àgé de	ans,
àgé de	ans, profession d	domicilié		
Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte				

ACTE DE NAISSANCE, N°

L'an mil huit cent quatre-vingt-un, le	du mois d	à	heure d	, par-devant nous
Arrondissement de	Province de Brabant, est comparu	Officier de l'Etat civil de la		
àgé de	ans, profession d	né à	qu'	domicilié a déclaré être né
	quel nous a exhibé un enfant du sexe	à	heure d	
Lesdites présentation et déclaration faites en présence d	profession d domicile	et de	àgé de	ans,
àgé de	ans, profession d	domicilié		
Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte				

ANNOTATIONS
mentionnées dans l'arrêté
du 8 juin 1825.
(Journal officiel, n° 21.)

L'an mil huit cent quatre-vingt-un, le
requête présentée par Madame
Assommoir de *Bara* en son
nom de son mari, son profession d

ACTE DE NAISSANCE, N°

trouve just et bien vérifié
autorise l'officier de l'état
civil de la commune d'Assommoir
che à inscrire l'acte de nais-
sance de Marie *Bara*
de *Maet* ainsi qu'il a été
révisé dans la dite requête
à l'effet de quoi ordonne
que le présent jugement
soit transcrit sur les re-
gistres à ce destinés aussitôt
que l'expédition en aura
été remise à l'officier com-
petent et que mention
en soit faite dans le dit
acte de naissance ainsi
qu'à la table de l'année 1862.
ainsi jugé et prononcé à
l'audience publique de la
première chambre le cinq

Lesdites présentation et déclaration faites en
profession d domicile
âge de ans, profession d
Et après qu'il leur a été donné lecture du pr

ACTE DE NAISSANCE, N°

L'an mil huit cent quatre-vingt-un, le du mois d à
Officier de l'État civil de la
Arrondissement de , Province de Brabant, est comparu né à
âge de ans, profession d domicile
l quel nous a exhibé un enfant du sexe qu' a déclaré être né
à heure d

Lesdites présentation et déclaration faites en présence d
profession d domicile et de
âge de ans, profession d domicile
Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte

ACTE DE NAISSANCE, N°

L'an mil huit cent quatre-vingt-un, le du mois d à
Officier de l'État civil de la
Arrondissement de , Province de Brabant, est comparu né à
âge de ans, profession d domicile
l quel nous a exhibé un enfant du sexe qu' a déclaré être né
à heure d

Lesdites présentation et déclaration faites en présence d
profession d domicile et de
âge de ans, profession d domicile
Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte

ACTE DE NAISSANCE, N°

Bara *Maet* *Bara* *Maet*
vingt-un ou étaient présents
Monsieur *Khnyff* juge offe-
de président, *Bara* juge de
haeghel juge suppléant
Monsieur *Khnyff* substitut du pro-
curer du Roi et *Nolis* greffier
(signé) *Khnyff* et *Bara*
cari *Nolis*
Monsieur *Khnyff* ordonne
à tous huissiers à ce
requis de mettre le présent
jugement à exécution
à nos procureurs géne-
raux et à nos procureurs
près les tribunaux de pre-
mière instance d'y tenir la
main
à tous commandants
et officiers de la force

ACTE DE NAISSANCE, N°

L'an mil huit cent quatre-vingt-un, le du mois d à
Officier de l'État civil de la
Arrondissement de , Province de Brabant, est comparu né à
âge de ans, profession d domicile
l quel nous a exhibé un enfant du sexe qu' a déclaré être né
à heure d

Lesdites présentation et déclaration faites en présence d
profession d domicile et de
âge de ans, profession d domicile
Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte

ACTE DE NAISSANCE, N°

L'an mil huit cent quatre-vingt-un, le du mois d à
Officier de l'État civil de la
Arrondissement de , Province de Brabant, est comparu né à
âge de ans, profession d domicile
l quel nous a exhibé un enfant du sexe qu' a déclaré être né
à heure d

Lesdites présentation et déclaration faites en présence d
profession d domicile et de
âge de ans, profession d domicile
Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte

heure d , par-devant nous
d
qu' domicile
a déclaré être né
Renvois et Annotations
DIVERS

âge de ans,

heure d , par-devant nous
d
qu' domicile
a déclaré être né

âge de ans,

heure d , par-devant nous
d
qu' domicile
a déclaré être né

âge de ans,

heure d , par-devant nous
d
qu' domicile
a déclaré être né

âge de ans,

heure d , par-devant nous
d
qu' domicile
a déclaré être né

âge de ans,

